

Lyon le 3 Avril 1890

Direction de Lyon

Rapport du Lieutenant Colonel, Maillac Chef du Génie, au sujet d'un cadenas brisé au fort de Bron (Note du Général Commandant la place du 29 Mars)

Le casernier Coulomb, du fort de Bron proteste énergiquement contre les soupçons portés contre son fils au sujet du bris de cadenas de la Caponnière de gauche. L'enfant va en classe toute la journée et ne rentre qu'à la nuit, moment qui paraît en effet peu favorable pour la pêche à la ligne.

Depuis l'expulsion de son fils aîné, le Casernier a toujours gardé sérieusement son second fils et n'a cessé de lui faire des recommandations très sévères à ce sujet. Celui-ci interrogé lui-même séparément reconnaît être descendu quelques fois dans les fossés du fort mais toujours en compagnie de son père.

Le casernier possède en effet une deuxième clef de la barrière de la Caponnière Centrale et a, de cette façon, l'accès complet des fossés du Fort, sans qu'il soit nécessaire de passer par la caponnière des ailes. On a recherché l'engin de pêche signalé dans le rapport de M. le Capitaine Adjudant de garnison.

Cet engin se compose d'une baguette en bois, de 1m10 de longueur environ à l'extrémité de laquelle une ficelle est attachée : des effilés d'épaulettes rouge sont fixés à l'extrémité de la ficelle.

Le fils du Casernier auquel cette ligne a été présentée ne l'a pas reconnue.

En résumé, aucune preuve de culpabilité n'a pu être relevé contre le fils du Casernier au sujet du cadenas brisé qui fait l'objet de la lettre de M. le Colonel Directeur de l'artillerie.